

English below

# Demandes de justice et traitement des injustices socio-spatiales et environnementales dans les pays du Sud

**Date limite repoussée  
au 28 janvier**

**Colloque international  
Montpellier, 25-26 avril 2024**

Les pays du Sud connaissent des processus forts d'exclusion foncière et d'exposition à des risques environnementaux, souvent liés à des logiques extractivistes particulièrement brutales. Face à ces situations, on observe une mobilisation croissante des concepts de justice socio-spatiale et environnementale dans les travaux de recherche visant à les décrire et à analyser les différentes formes de résistance ou de contestation qu'elles suscitent. Mais ces concepts reposent implicitement ou explicitement sur des théories de l'État et de la citoyenneté supposées universelles. Le colloque a pour objectif de confronter ces concepts aux relations sociales spécifiques entre l'État et les citoyens, dans différents contextes du Sud global.

En effet, les notions de justice et les moyens d'obtenir justice diffèrent radicalement d'un contexte à l'autre. Cette diversité est liée aux multiples configurations de l'État, des communautés locales, des traditions juridiques, des pluralismes normatifs locaux, et des institutions et acteurs intermédiaires qui ont opéré dans la mise en relation entre ces communautés, les instances étatiques et juridiques et les opérateurs économiques. Ces différences de configuration expliquent la variété des perceptions de la notion de justice et des formes stratégiques mobilisées dans les contextes locaux pour obtenir satisfaction de certaines demandes.

D'une part, les représentations du juste et de l'injuste, de l'équitable et de l'inéquitable, varient d'un contexte social à un autre, en fonction de l'ampleur des inégalités, mais aussi de la façon dont elles sont ou non légitimées à travers un ensemble de dispositifs politiques et institutionnels pouvant opérer à différentes échelles. D'autre part, contrairement au postulat libéral selon laquelle la citoyenneté et le droit (et donc le recours à l'État) sont au soubassement de la conceptualisation de la justice et de sa mise en œuvre, les demandes de réparation ne s'adressent pas forcément à l'État. À tout le moins, elles ne mobilisent pas nécessairement le droit et l'appareil judiciaire, pour une série de raisons qui tiennent aux rapports du droit à la société, à la confiance dans cette institution, à son accessibilité, etc. En pratique, tout un ensemble de relations sociales, spatiales et politiques contribuent à définir tant les façons différenciées de concevoir, de recourir à et d'exercer la justice, que les moyens par lesquels les sentiments d'injustice sont exprimés par les individus et – parfois – mobilisés par des groupes mobilisés pour obtenir une réparation collective.

Il est donc utile d'interroger cette diversité de conceptions et de pratiques de la justice. L'échelle nationale est particulièrement pertinente pour cet exercice, car les concepts de justice forgés dans les périodes coloniale et postcoloniale structurent la place du droit et de l'appareil judiciaire dans le traitement des conflits, et souvent le cadre dans lequel se déroulent les luttes locales. L'échelle nationale détermine également les canaux et les registres institutionnels à travers lesquels des notions formalisées dans les forums globaux, comme celle de justice environnementale ou de droits humains,

sont saisies, interprétées et mobilisées. Pourtant, c'est bien aux échelons locaux que doivent être analysés avec finesse les processus à travers lesquels se réalisent les formes de rencontre, d'ajustement et d'hybridation entre registres et instances de justice – internationaux, nationaux, locaux –, ainsi que les acteurs qui interviennent dans ces processus en fonction de logiques propres.

L'objectif de ce colloque est ainsi de mobiliser des travaux de terrain portant sur différentes situations d'(in)justices socio-spatiales et environnementales dans les pays du Sud. Il s'agit d'avancer dans la compréhension de ce que signifie la justice pour les acteurs locaux (comment ils en formulent les enjeux et par quelles voies ils cherchent à obtenir satisfaction) et du traitement par les États de ces demandes de justice. Il s'agit enfin, par cette approche, de mettre au jour les diverses trajectoires de formation et de reconfigurations de l'État et de la citoyenneté à travers les formes d'expression et de traitement des injustices.

### **Conceptions de la justice, accès au droit et pratiques de la citoyenneté dans les pays du Sud : des questionnements**

Nous proposons d'aborder la question de la justice socio-spatiale et environnementale en référence à de situations d'exclusion de l'accès aux ressources foncières (terres et ressources naturelles) et d'exposition à des risques environnementaux, du fait de grands projets publics ou privés transformant l'espace et ses usages. Cette perspective interroge les processus politiques, juridiques et sociaux qui rendent possibles ces exclusions et ces expositions, et en particulier la racialisation, l'invisibilisation, l'infériorisation de personnes et/ou de lieux qui aboutissent à des situations où les droits n'existent pas, ne sont pas reconnus, ou bien ne peuvent pas être exercés. Nous nous intéressons aussi la façon dont sont construites les demandes de justice face à ces exclusions et ces expositions, et la façon dont l'État les prend ou non en charge. En interrogeant l'(in)justice de cette manière, nous souhaitons contribuer aux débats sur les formes de l'État et les formes correspondantes de la citoyenneté telles qu'ils sont vécus en pratique dans différents contextes au sein des pays du Sud.

Nous proposons d'organiser la réflexion autour de la grille suivante :

1/ Dans quels contextes et à quelles conditions l'exclusion de l'accès aux ressources foncières et/ou la soumission à des risques environnementaux suscitent-elles des sentiments d'injustice au sein des groupes sociaux concernés ? Dans quels termes et par quels processus ces derniers formulent-ils ces sentiments ?

2/ Ces sentiments suscitent-ils des expressions publiques et sous quelles formes ? À qui s'adressent-elles ? Comment le problème est-il construit ? Quels acteurs sont-ils dénoncés comme responsables ? Quels sont les différents répertoires d'action mobilisés (appel aux instances judiciaires, recours aux instances exécutives, recherche de médiations, mobilisations politiques, recours à la violence, etc.) ? Quels alliés et intermédiaires interviennent dans la (re)formulation et le soutien aux revendications ? Quel genre d'État est imaginé et revendiqué dans ces recherches de justice ?

3/ Comment ces demandes de justice sont-elles traitées par diverses instances (locales, nationales ou internationales ; étatiques ou non étatiques) ? Quels sont les modes d'accès à ces instances et quelles figures intermédiaires interviennent dans ces traitements ? Quels rôles jouent l'appareil judiciaire, l'administration locale, les forces de l'ordre ? Quelles sont les formes d'usage du droit et quelle est la place de la coercition, de la violence et de la répression dans le traitement de ces demandes de justice ?

4/ En quoi l'histoire politique (précoloniale, coloniale et postcoloniale), et en particulier celle des rapports entre l'État et sa population, structure-t-elle les formes de l'injustice, les revendications des acteurs locaux et leur représentation de l'État ? Symétriquement, en quoi les formes locales de présence et d'intervention de l'État ont-elles pu être influencées par des conflits et des mobilisations en demande de justice ? Quelle a été la place du droit et des institutions judiciaires dans les évolutions des situations d'injustice et des rapports à l'État ?

5/ Finalement, que nous disent ces demandes de justice socio-spatiales et environnementales et leurs formes de traitement quant aux expériences locales de la citoyenneté (e.g. sujet ou non de droits locaux, nationaux, internationaux).

### **Modalités pratiques**

Le colloque se déroulera en présentiel, à Montpellier, avec l'option de transmission en visioconférence pour le public. Pour favoriser un débat collectif, toutes les communications auront lieu en plénière. Le nombre de communications sera donc limité à 12. Le voyage et l'hébergement des communicants sélectionnés seront pris en charge.

Les communications pourront être en français ou anglais. Les débats seront bilingues. Pour faciliter la compréhension, les présentations PowerPoint devront si possible être dans l'autre langue. Une traduction automatique des présentations orales sera disponible via zoom.

Les propositions de communications chercheront à répondre à plusieurs des questions posées ci-dessus, à partir d'une approche empirique, portant sur des études de cas approfondies de la façon dont les enjeux de justice sont formulés par les acteurs locaux et sont ou non pris en charge. Ces études de cas permettront, dans une logique inductive, de remonter à certains des questionnements théoriques proposés.

Les propositions de communication, en français ou anglais, feront entre 800 à 1000 mots. Elles sont à envoyer à l'adresse suivante : [stephen.huard@ird.fr](mailto:stephen.huard@ird.fr).

**La date limite de soumission est le 28 janvier.**

Les réponses du comité d'organisation seront envoyées le 31 janvier.

### **Comité d'organisation**

William's Daré, sociologue, UMR SENS (Cirad/IRD/Université Paul Valéry, Montpellier)

Stéphen Huard, anthropologue, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Philippe Lavigne Delville, socio-anthropologue, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Eric Léonard, géographe, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Tania Murray Li, anthropologue, Université de Toronto, en accueil au FIAS/Mak'It Montpellier et à l'UMR SENS.

-----

# Demands for justice and responses to socio-spatial and environmental injustice in the global South

Extended deadline :  
28 January 2023

**International symposium**

**Montpellier, April 25-26, 2024**

In many parts of the global South, people are subject to exclusion from the land and natural resources, and exposed to serious environmental risks often linked to brutal forms of extractivism. Researchers increasingly turn to concepts of socio-spatial and environmental (in)justice to describe these situations and analyze the various forms of resistance and contestation they generate. But implicitly, globally circulating concepts of (in)justice are based on theories of the state and citizenship that are assumed to be universal. The symposium aims to confront these concepts with the specific relationships that emerge between state and citizen in different parts of the global South.

Notions of justice and means of obtaining justice differ radically from one context to another. This diversity is linked to the multiple configurations of the state, local communities, legal traditions, local normative pluralisms, and the intermediary institutions and actors that link communities to state, juridical, and commercial bodies. It is these specific configurations that explain, in part, the perceptions of justice and the strategies mobilized by actors seeking redress.

On the one hand, representations of the just and the unjust, the equitable and the inequitable, vary from one social context to another, depending not only on the extent of inequalities but also on the ways in which they are or are not legitimized through institutional and political processes operating at different scales. On the other hand, contrary to the liberal postulate that citizenship and law (and therefore recourse to the state) underpin the conceptualization of justice and its implementation, demands for redress are not necessarily addressed to the state. They may not mobilize the law and the judicial system, for a series of reasons that have to do with the relationship between the law and society, confidence in the judicial system, its accessibility, etc. In practice, a whole range of social, spatial and political relations are implicated in framing how justice is conceived, used and exercised; and the ways in which feelings of injustice are expressed by individuals and – sometimes - by groups mobilized to seek collective redress.

In interrogating the diversity of conceptions and practices of justice, the national scale is particularly relevant as concepts forged in the colonial and post-colonial periods shape the role of law and the judiciary in state-society relations, and often provide the framework within which local struggles take place. . The national scale also determines the institutional channels and registers through which notions formalized in global forums, such as environmental justice or human rights, are grasped, interpreted and mobilized. Yet it is at local levels that we can best appreciate how international, national and local registers and instances of justice meet, adjust and hybridize; and here too that we can understand the diverse actors who play mediating roles.

The aim of the symposium is to mobilize field-based research on different situations of socio-spatial and environmental (in)justice in the global South, to forge a better understanding of what justice means for local actors (how they formulate the issues at stake and seek redress), and how states deal with these demands. More broadly, the goal is to draw on specific studies of (in)justice to shed light on different configurations of citizenship and the state.

### **Conceptions of justice, access to the law and citizenship practices in the global South: key questions**

To approach the question of socio-spatial and environmental justice, we propose to focus on situations where major public or private projects transform space and its uses, resulting in the exclusion of people from access to land and natural resources, and/or their exposure to significant environmental risks. We aim in particular to investigate the political, legal and social processes that make these exclusions and exposures possible. These include, among others, the racialization, invisibilization, or inferiorization of particular people and/or places that result in situations where rights do not exist, are not recognized, or cannot be effectively realized. We also want to understand how demands for justice are framed in the face of these exclusions and exposures, and the ways in which the state does or does not address them. By investigating (in)justice in this manner, we hope to contribute to debates on the forms of the state and corresponding forms of citizenship as they are lived in practice, in different parts of the global South.

The following questions serve as a guide for our inquiry:

- 1/ In what contexts and under what conditions does exclusion from access to land and natural resources and/or exposure to significant environmental risks give rise to feelings of injustice among the social groups concerned? In what terms and through what processes do they express these feelings?
- 2/ Are these feelings expressed publicly, and if so, in what forms and to which audiences? How is the problem of injustice constructed? Which actors are denounced as responsible? What repertoires of action are mobilized (appeals to the courts, appeals to executive bodies, mediation, political mobilization, recourse to violence, etc.)? Which allies and intermediaries are involved in (re)formulating and supporting demands? What kind of state is imagined and demanded in this quest for justice?
- 3/ How are these demands for justice handled by various bodies (local, national or international; state or non-state)? How are these bodies accessed, and what intermediary figures are involved? What roles do the judiciary, local government and law enforcement agencies play? What forms does the law take, and what is the place of coercion, violence and repression in the handling of these demands for justice?
- 4/ How does political history (pre-colonial, colonial and post-colonial), and in particular the history of relations between the state and its population, structure the forms of injustice, the demands of local actors, and their representations of the state? How have local forms of state presence and intervention been influenced by conflicts and mobilizations demanding justice? What role have law and judicial institutions played in the evolution of situations of injustice and relationships with the State?
- 5/ Finally, what do these demands for socio-spatial and environmental justice, and the ways in which they are handled, tell us about local experiences of citizenship (e.g. whether or not people are effectively able to claim local, national or international rights)?

## Practical details

The colloquium will take place in person in Montpellier. Members of the audience who cannot attend in person may connect by video conference. To encourage collective debate, all papers will be presented in plenary session. The number of papers will be limited to 12. Travel and accommodation will be provided for selected speakers.

Presentations may be in French or English as well. Discussions will be bilingual. To facilitate comprehension, where the presentation is in English, the PowerPoint presentations should be in French, or vice versa. Automatic translation of oral presentations will be available via zoom.

Proposals for papers will seek to answer several of the questions posed above, based on empirical, in-depth case studies of how justice issues are formulated by local actors, and the responses received; from this empirical base they may proceed inductively to approach some of the theoretical questions posed.

Paper proposals, in French or English, should be between 800 and 1000 words. They should be sent to the following address: [stephen.huard@ird.fr](mailto:stephen.huard@ird.fr)

The deadline for submissions is **January 28**.

Responses from the organizing committee will be sent on January 31.

## Organizing committee

William's Daré, sociologist, UMR SENS (CIRAD/IRD/Université Paul Valéry, Montpellier)

Stéphen Huard, anthropologist, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Philippe Lavigne Delville, socio-anthropologist, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Eric Léonard, geographer, UMR SENS (IRD/Cirad/Université Paul Valéry, Montpellier)

Tania Murray Li, anthropologist, University of Toronto, visiting FIAS/Mak'it Montpellier and UMR SENS.